

# L'Economie Sociale et Solidaire (ESS)



**par Benjamin Coudriet**

# Introduction



- **Définitions**
  - L'Economie Sociale
    - ✦ Les familles
    - ✦ Les principes communs
  - L'Economie Solidaire : filiation historique
    - ✦ Le mouvement ouvrier
    - ✦ L'économie sociale

## Exemples d'E.S.S.



On ne parlera ni des banques, ni des mutuelles, ni des fondations, ni des comités d'entreprise

Extrait du Manifeste de l'économie solidaire 2006

## Dans le monde



- 1 milliard de personnes
- 100 millions d'emplois
- 10% PIB mondial
- Amélioration des conditions d'existence de 3 milliards de personnes (ONU, 1994)
- Europe : Italie 43.000 coopératives, Espagne 24.000, France 21,000.

# En France, quelques chiffres



- L'économie sociale c'est :
- 2,6 millions de salariés
- Masse salariale de 57 milliards d'€
- Réparties en 730 000 associations (1780000 salariés), 21000 entreprises coopératives (900000 salariés), 41 mutuelles (33000 salariés), près de 2000 fondations, 546 d'entreprises d'insertion (31700 salariés).
- 10% du PIB

# À La Réunion



- Place dans le paysage réunionnais :
  - Depuis 1831, essor du tissu associatif
  - Dès 1848, rôle des mutuelles (santé, décès)
  - Secteur coopératif plus récent (agriculture, élevage)
- 9,5% de l'emploi salarié
- Paysage :
  - 1500 associations, 16600 salariés (90% établissements, 80% des salariés)
  - 126 coopératives, 1500 salariés (8%)
  - 6 SCOP
  - 41 établissements mutualistes, 500 salariés (2,5%)

# Repères historiques fondateurs



- 1850 : Loi sur les sociétés de secours mutuels
- 1856-1900 : Forte participation de l'ESS aux principales expositions universelles
- 1901 : loi de liberté d'association pour tous
- 1945 : ordonnance portant statut de la mutualité
- 1947 : Loi sur la coopération
- 1980 : Charte de l'économie sociale par le CNLAMCA
- 1981 : Premier décret reconnaissant l'économie sociale, création de la délégation interministérielle à l'économie sociale.
- 1993 : Structuration des acteurs territoriaux en chambre régionale de l'économie sociale (CRÉS)
- 2003 : Premières élections prud'hommales avec représentation syndicat employeurs dans l'économie sociale
- 2004 : Création du conseil national des chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES)
- 2006 : Conseil supérieur de l'économie sociale

# Une éthique commune



- Une Charte de l'ESS élaborée par le CLNAMCA -> CEGES, et différents rapports (Alain Lipietz entre autres), qui font consensus sur un certain nombre de critères



# Quelques points clés



- **Grands principes**
  - Libre adhésion
  - Gestion démocratique
  - La non-lucrativité et la juste répartition des excédents
  - La solidarité
- **Statuts juridiques = sociétés de personnes et non société de capitaux**
  - Associations loi 1901
  - Mutuelles
  - Coopératives de production, ou d'intérêt collectif

# L'association



- **Définition**
- **Points forts :**
  - Simplicité de constitution
  - Liberté de fonctionnement
  - Possibilité de recevoir (sous certaines conditions) des dons, des legs, des subventions)
  - Exonération sous conditions, exemple : une activité commerciale concurrentielle fait l'objet d'une fiscalisation

# La coopérative



- L'année 2012 a été déclarée année internationale des coopératives par l'AG des Nations-Unies
- ONU :
  - Contribution au développement économique
  - Lutte contre la pauvreté
  - Création d'emplois
  - Facteur d'intégration sociale
- **Trois objectifs :**
  - Sensibiliser le public
  - Les promouvoir
  - Encourager une législation propice

# Droit coopératif



- En France, cadre législatif de référence : loi du 10 septembre 1947
- Principes :
  - « une personne, une voix »
  - Double qualité
  - Droits égaux dans la gestion
  - Libre adhésion
  - Exclusivisme (qui a évolué)
  - Affectation et répartition des résultats
- Textes législatifs particuliers

# Les coopératives : les SCOP (I)



- Les chiffres : 1700 SCOP, 36300 salariés, 3,1 milliards d'euros de CA cumulé
- 6 à La Réunion
- Les SCOP (sociétés coopératives et participatives) regroupent les entreprises à statut SCOP (société coopérative de production) et celles à statut SCIC (société coopérative d'intérêt collectif)
- Lois de 1978 et 2001

# Les coopératives : les SCOP (II)



- **Définition**
- **Particularités juridiques :**
  - Salariés décideurs
  - Capital variable
  - Dirigeants salariés
  - Répartition et fiscalisation spécifique des excédents
- **Points forts :**
  - Gérant salarié et associé minoritaire
  - Co-entreprenariat
  - Copropriété impartageable
  - Rémunération du travail et pas du capital

# Les coopératives : les SCIC



- Définition
- 190 en métropole
- Caractéristiques :
  - Utilité sociale
  - Multi-sociétariat
- Transformation aisée d'une association ou d'une société en SCIC : pas de personnalité morale nouvelle.

# Les coopératives : les CAE (I)



- Coopérative d'activité et d'emploi : 200 en métropole, 2 à La Réunion
- Définition
- Particularités de fonctionnement : elle propose aux porteurs de projet (demandeurs d'emploi, bénéficiaire de minima sociaux, ou salariés)
  - Un cadre juridique
  - Un statut d'entrepreneur-salarié
  - Une gestion administrative d'activités
- Ces services sont rémunérés : 10% du CA hors taxe



# Les groupements d'employeurs



- Lois du 25/01/85, du 02/08/05 et du 28/07/11
- Définition
- Points forts
  - Pour les petites structures
  - Pour les salariés du groupement

# La société coopérative européenne



- Loi du 30/01/08, transposition du droit national.
- Minimum 5 associés dans deux états membres
- Grande labilité des règles contractuelles entre partenaires.

# Agréments et conventionnements dans l'ESS



- **Agréments :**
  - Insertion par l'activité économique
  - Entreprises adaptées : travailleurs handicapés
  - Services à la personne
  - Entreprise solidaire
- **Concept d'utilité sociale**